

LES PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT ET LA TURQUIE

Özdemir BENLER

De nos jours, si l'on énumère les problèmes qui occupent, peut-être, fallait-il dire préoccupent le plus le monde, ceux de l'environnement se situent certainement parmi les premiers. Certes, l'importance qu'on y attache, bien qu'elle varie en degrés dans telle ou telle région du monde, garde quand même une magnitude presque similaire. Mais s'il en est similarité, il en reste là; car, les motifs en sont tous différents pour chaque pays, sinon, pour des groupements de pays. En effet, pour les pays dits hautement industrialisés, les problèmes de l'environnement sont à la fois écologique et planétaire comme disait, dans un entretien, M. René Dubos.¹ La technique humaine, entraînant avec elle des bienfaits ainsi que ses méfaits, est en train de mettre en péril l'environnement dans lequel vit l'homme. Aussi, faut-il agir vite en faisant tout l'effort tant sur le plan national que planétaire pour assurer une meilleure utilisation des ressources naturelles et pour sauvegarder l'environnement. Mais, gardons-nous de généraliser: car, même dans le camp des pays industrialisés, les vues se divergent non seulement sur l'imminence des dangers qui menacent l'environnement humain, mais aussi sur la voie à suivre pour combattre ces dangers.

Club de Rome²

C'est la polémique soulevée autour de la Lettre Mansholt qui met en évidence en particulier les divergences de vues préci-

1 Co-auteur de l'ouvrage, *Nous n'avons qu'une terre*, Editions Dénoel (Traduit de l'américain sous la direction de Paul-Alexandre), 1972.

2 Le club de Rome est fondé par le Dr. Aurelio Peccei, industriel - humaniste italien, Il réunit dans son sein un certain nombre de savants, de philosophes, d'économistes passionnés par l'avenir de l'humanité.

tées.³ Dans sa lettre, qu'il venait d'adresser le 9 février 1972 à M. Malfatti, son prédécesseur à la Présidence de la Commission de la CEE, M. MANSHOLT, ancien président, suggère à la Commission de formuler une proposition en vue de l'élaboration d'un plan économique européen qui se présenterait sous la forme d'une directive aux pays membres et où, la recherche du plus grand PNB "Produit National Brut" possible est abandonné en faveur de l'UNB (Utilité Nationale Brute inspirée par la notion de Bonheur National Brut de Tinbergen). Pour la formulation de ses pensées, M. Mansholt partant de l'hypothèse d'une population mondiale stable, propose une concentration sur la production alimentaire, une forte réduction de la consommation de biens matériels, la prolongation notable de la durée de vie de tous les biens d'équipement et la lutte contre la pollution et l'épuisement des matières premières. Toutes ces conclusions, M. Mansholt dit de les avoir basées sur les données contenues dans le rapport établi par le Massachusetts Institute of Technology à la demande de Club de Rome.⁴ Or, la lettre Mansholt et le rapport de M.I.T. ont fait l'objet de très vives critiques, non seulement en public, mais aussi par le collaborateur le plus proche du premier, M. Raymond Barre, vice-président de la Commission. Celui-ci conseille de se méfier de certaines extrapolations sommaires faites autour de la pollution par les experts de M.I.T., tout en suggérant la consécration de 5 ou 10% de l'accroissement annuel de P.N.B. à combattre la pollution. Des jeunes scientifiques réunis à l'UNESCO (2-4 mai 1972) ont reproché également au modèle du Club de Rome que quatre de cinq paramètres choisis (la croissance démographique, la pollution, l'épuisement des ressources naturelles, la production alimentaire et les investissements) correspondent à des phénomènes intéressant presque exclusivement les pays industrialisés. Ce sont ces derniers propos qui nous amènent au camp des pays en voie de développement.

Les problèmes de l'environnement et les pays en voie de développement

Il est évident que nous sommes en présence d'un nouveau phénomène, d'une prise de conscience dans les pays industrialisés

³ *La lettre Mansholt* (Réactions et commentaires - Politique de Bonheur), Collection dirigée par Pierre Oster- éditée par J. J. Pauvert, 1972, Paris.

⁴ Entretien avec M. le Professeur Forrester du MIT, *le Monde*, le 1 août 1972.

qui ne manquera certainement pas d'entraîner ses propres conséquences non seulement pour le groupement des pays en question, mais aussi pour le monde entier. Sans aller aussi loin que le font les économistes-surnommés "zéguistes"-partisans de "zero economic growth"—il serait réaliste de s'attendre à une allocation toujours accrue d'une partie de l'accroissement annuel du P.N.B. au besoin des problèmes de l'environnement. Or, ne serait-ce que le dernier élément, il y a certainement de quoi préoccuper les pays en voie de développement qui attendent voir les pays industrialisés accroître leur attention à leurs problèmes: donc, ce nouvel élément intervenant dans la répartition mondiale des revenus qu'il considère déjà non-équitable, y est en conséquence très mal accueilli.

Conférence des Nations Unis sur l'Environnement humain

C'est donc sous le signe de confrontation entre les vues du monde industrialisé d'une part, et celles du tiers-monde d'autre part, que s'est tenue la Conférence sur les problèmes de l'environnement à Stockholm en juin 1972. Certes, il ne faut pas en conclure que la Conférence de Stockholm n'a pas eu d'aspects positifs. Le Tiers-monde y a trouvé une nouvelle occasion d'exprimer qu'il n'entend absolument pas sacrifier son développement à la sauvegarde de l'environnement. Mais, aussi, il a mieux compris qu'il ne fallait pas attendre non plus d'en arriver au point d'expansion des pays riches pour commencer à se préoccuper d'écologie. M. Robert S. McNamara, Président de la Banque Mondiale, parlant de cette dilemme à laquelle font face les nations pauvres et riches, la posait dans son allocution à la Conférence dans son propre contexte: "Et que la dilemme est celle-ci: la réalisation d'un niveau de vie en accord avec la dignité humaine pour trois milliards de pauvres du monde n'est simplement pas possible sans une expansion économique continue des pays en voie de développement ainsi que celle des pays développés. Mais l'expansion économique sur le modèle du passé—surtout dans les pays hautement industrialisés—se présente comme une menace à l'environnement et à la santé de l'homme."

Il est à noter que les mêmes soucis incitaient la Délégation turque à Genève, lors de la réunion de l'ECOSOC à Genève en 1967, à appuyer résolument la Délégation suédoise qui avait pris l'initiative de présenter un projet de résolution pour recom-

mander à l'Assemblée Générale de tenir la Conférence, tout en suggérant cependant un amendement au texte dans le sens du développement économique, laquelle suggestion avait d'ailleurs été retenue.

Les problèmes de l'environnement et la Turquie

Le discours précité de M. McNamara contient un paragraphe relatif à la Turquie: "Lors de la construction d'une usine d'acier en Turquie, sur la côte de la Mer Noire, la Banque a coopéré avec l'Emprunteur dans l'incorporation dans les spécifications -à la suite d'une étude complète sur place- des dispositions prévoyant le contrôle dans les termes acceptables du versement dans les eaux côtières des déchets en liquide et du décharge des effluents gazeux dans l'air. Or, à l'origine aucune mesure de contrôle n'était envisagée. L'étude a convaincu l'Emprunteur qu'autrement, d'inadmissibles dégâts auraient été causés et aux eaux maritimes côtières et au terrain à proximité. Ainsi, la technologie pour le contrôle de la pollution recommandée a été retenue. Le coût pour pourvoir à cette protection importante de l'environnement, ainsi que la santé de la population locale n'était que 2% du coût du projet entier de l'expansion de l'usine."⁵

L'exemple ci-dessus sert à refléter les traits caractéristiques de la politique que le Gouvernement de Turquie entend suivre vis-à-vis des problèmes de l'environnement, tels que le transfert et l'application de la technologie pour contrôler la pollution au moment de la mise sur pied d'une nouvelle industrie en Turquie ou la coopération étroite avec des organisations internationales compétentes. Or, cette politique trouve à présent une définition bien clair dans la "Nouvelle Stratégie et le Plan de Développement-Troisième plan quinquennal 1973-1977, adopté par l'Assemblée Nationale."⁶

Dans son introduction, le Plan semble procéder du diagnostic du problème d'abord sur le plan général: pour ceci, sa conception coïncide avec celle adoptée par M. René Dubos et défendue par les pays en voie de développement, à savoir, que les

⁵ *Adress to the United Nations Conference on the human environment*, by Robert S. McNamara, President, World Bank Group - Stockholm Sweden, June 8, 1972-Page 9.

⁶ *Yeni Strateji ve Kalkınma Planı - Üçüncü Beş Yıl - 1973-1977*, Paras. 1927-1931.

problèmes de l'environnement sont des problèmes régionaux. Sur le plan national, cette conception est moins rigide et évolutive pour les problèmes de l'environnement causés par l'industrialisation et l'urbanisation des dix dernières années, le Plan les considère à présent comme des phénomènes limités et régionaux, tandis qu'il considère certains problèmes de l'environnement, tels que l'érosion et les problèmes de santé, dus à l'environnement, sous une optique générale, valable pour toute la Turquie.

Quant aux remèdes que le Plan se propose d'apporter aux problèmes de l'environnement, là, il part d'une prémisse bien définie: les activités qui seront entreprises pour traiter les problèmes de l'environnement ne sauraient en aucun cas entraver ni les efforts, ni les fonds destinés à la réalisation d'un développement économique et social, en particulier celui de l'industrialisation sur un rythme rapide de la Turquie. Ceci dit, le Plan énumère une série de mesures dans le domaine des problèmes de l'environnement, mesures qui sont envisagées par rapport à l'évolution de l'économie turque à court et long terme:

a) Une participation effective aux travaux et recherches entrepris tant dans le cadre bilatéral que multilatéral par rapport aux problèmes de l'environnement, en particulier pour les branches d'industries prévues pour la mise sur pied en Turquie.

b) Une répartition nouvelle des tâches relatives aux problèmes de l'environnement parmi les divers secteurs d'Etat et une nouvelle réglementation sous la coordination effective de l'Organisation d'Etat de Planification.

c) L'utilisation effective de l'instruction civique pour éduquer les masses sur les problèmes de l'environnement.

Comme il appert, cette approche du Plan reflète une prise de conscience pour les problèmes de l'environnement en Turquie. C'est un début, mais sera certainement bénéfique à la vie sociale et économique de la Turquie.